

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 27 janvier 2026

Convocations adressées le 21 janvier 2026

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9
Nombre de délégués présents : 7 titulaires – 1 suppléant
Nombre de délégués votants : 7

Membres présents :

Monsieur Bruno FENET, Madame Nathalie SAVATON, Madame Cathy SAVOUREY (visio),
Monsieur Philippe FOURNIÉ (visio), Monsieur Patrick MICHAUD (visio), Madame Cécile
CHEVILLARD, Monsieur Etienne MARTEGOUTTE

Membres excusés : 0

Madame Betsabée HAAS, Monsieur Olivier BEATRIX

Membres suppléants présents non votant:

Monsieur Thibault COULON

Pouvoirs: 0

**CS260127-01 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 18
NOVEMBRE 2025**

Monsieur Bruno FENET, Président, donne lecture du rapport suivant :

Le précédent comité syndical du SMADAIT s'est déroulé le 18 novembre 2025 à 16h00.

Lors de cette séance, le comité syndical a :

- Approuvé le procès-verbal du comité syndical du 1^{er} juillet 2025
- Pris acte des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation (L 5211-10 CGCT);
- Approuvé les redevances aéronautiques du délégataire
- Approuvé l'avenant n°2 au contrat de DSP
- Approuvé le rapport de la SET Aménagement au titre de l'exercice 2024
- Approuvé les redevances domaniales 2026 du SMADAIT
- Approuvé le montant des redevances du parking VL 2026
- Approuvé la décision budgétaire modificative n°1 – Exercice 2025 du budget principal

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide

- **D'adopter** le procès-verbal du comité syndical du 18 novembre 2025, tel que présenté en annexe.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité.